

ÉNERGIES RENOUVELABLES : CONSTRUIRE EN COMMUN DANS LES TERRITOIRES



La Filature, Mardi 20 octobre 2020, 11h15-13h

PARTAGE D'EXPÉRIENCE ORGANISÉ PAR FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



Pour que le développement des filières de production d'énergies renouvelables soit le plus vertueux possible avec une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, accompagnée d'un dialogue renforcé entre les associations de protection de l'environnement et les porteurs de projets, FNE développe une série d'outils, les « Scopes », pour chaque filière et accessibles à tous. Elle a ainsi construit en 2017 le Méthascope, l'Eoloscope terrestre en janvier 2020 et bientôt l'Eoloscope marin pour s'approprier les enjeux des filières de la méthanisation, de l'éolien dans son territoire. Au-delà de ces outils d'aide à la décision destinés aux citoyen·ne·s et associations, comment construire ensemble, à tous les niveaux et en amont des projets ? Vaste programme ! Avons-nous tous les outils pour le faire ? A quels moments et avec qui ? Nous tenterons d'apporter des éléments de réponse à l'aide de l'expertise de nos intervenant·e·ss.

Avec l'intervention de :

- **Anne Lafferrerie**, Délégation Développement Biométhane, GRDF
- **François Richard**, Responsable de projets au Département Concertation et Environnement, RTE
- **Arnaud Schwartz**, Président de FNE
- **Lucas Robin-Chevallier**, Responsable Affaires Publiques, Boralex (excusé)
- **Colline Lemaignan**, Chargée de mission Energie citoyenne, Alter Alsace Energies

Animé par :

- **Michel Dubromel**, Président d'Honneur, FNE



COMMENT CONSTRUIRE ENSEMBLE UN PROJET D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LES TERRITOIRES ?

1. CONSTRUIRE AVEC LES CITOYEN·NE·S UN PROJET D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Pour réussir à impliquer les citoyen·ne·s, il est important de leur **apporter des informations techniques et vérifiées** sur les énergies renouvelables. Le thème de l'énergie peut paraître complexe, c'est pourquoi **l'acculturation, l'éducation, l'intelligence collective** sont autant d'étapes nécessaires à la compréhension et à l'appropriation du sujet.

RTE développe aussi des outils pédagogiques sur les énergies comme :

- Schéma Décennal Développement Réseau qui symbolise un scénario de plusieurs trajectoires énergétiques sur 15 ans.
- EcoWatt qui est un outil de sensibilisation aux bonnes pratiques pour réduire sa consommation d'énergie.
- Des présentations de mix énergétique 100% énergie renouvelable.

GRDF, pour sa technologie de méthanisation, a également **développé un outil d'information**. C'est un portail dédié où sont publiées depuis 10 ans des études scientifiques sur le sujet (infometha.org). Ces études permettent d'avoir des informations neutres et vérifiées sur la méthanisation.

Afin d'associer le plus possible les citoyen·ne·s aux questions des énergies renouvelables il existe « **les énergies citoyennes** ». Elles **font des habitant·e·s des parties prenantes du projet d'énergie renouvelable** en investissant et récupérant la richesse que cela peut créer ainsi qu'en étant décideur·euse·s sur le projet. Les mouvements nationaux d'énergies citoyennes sont : « Énergies partagées » et « Centrales villageoises ».

Selon **France Nature Environnement**, les avis des citoyen·ne·s doivent être **pris en compte le plus en amont possible**, dès le stade de la planification, puis sur le choix de la source énergétique (plutôt éolienne, photovoltaïque, etc). FNE a publié des outils aidant à associer les citoyen·ne·s et usager·ère·s du territoire au projet d'énergies renouvelables : Méthascope, Eoloscope.



2. CONSTRUIRE AVEC LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Il faut également passer par **la pédagogie avec les collectivités territoriales**, notamment avec les communes. C'est mettre à dispositions des élu·e·s des données, des analyses, des éléments qui leur permettent de **s'emparer pleinement de la question de l'énergie**. C'est aussi organiser avec les élu·e·s des visites de terrain dans d'autres communes.

Souvent les communes ne savent pas ce qu'elles consomment, ce qu'elles peuvent économiser, ce qu'elles pourraient produire. C'est donc un aspect pédagogique de **faire prendre conscience aux communes qu'elles peuvent agir sur l'énergie**.

Après la phase d'appropriation des données, les communes décident quelle(s) énergie(s) elles veulent implanter sur leur territoire. C'est bien **la collectivité territoriale qui choisit de s'orienter vers tel ou tel projet énergétique**.

Pour les projets de méthanisation, ce sont plus souvent **les agriculteurs et agricultrices** qui portent les projets. A ce moment-là, si la collectivité fait le choix de la méthanisation, c'est à elle d'informer la population sur l'intérêt général du projet, afin qu'il ait du sens pour les citoyen·ne·s.



3. CONSTRUIRE AU NIVEAU RÉGIONAL

Le niveau régional est le **niveau phare de la vision stratégique à long terme**. La région planifie et fédère autour des projets énergétiques renouvelables. Par exemple, la région Hauts de France a créé un collectif informel de parties prenantes sur le sujet de la méthanisation. Ce collectif, en dialoguant, en se rencontrant, a dynamisé la région sur ce sujet. Ces réunions ont débouché sur des projets concrets de méthanisation.

Le **dialogue territorial paraît donc nécessaire**. Pour cela il faut que les régions mettent les moyens financiers nécessaires au service de la concertation et des associations qui vont dans ce sens.



POINTS À RETENIR

■ Mettre à disposition des citoyen·ne·s des informations neutres et scientifiques.

■ Les avis des citoyen·ne·s doivent être pris en compte le plus en amont possible.

■ Passer par la pédagogie avec les élu·e·s : informations, visites de terrain.

■ Activer des moyens régionaux pour soutenir le dialogue territorial.

